

Canton de Pont Saint Esprit

**MAIRIE
DE
SAINT ANDRE D'OLERARGUES
30330**



Commune de Saint André d'Olerargues

**Compte rendu de la réunion du Conseil
Municipal**

Le Vendredi 28 Avril 2016 à 20 H 30

N°05-2016

Date de la convocation : vendredi 23 avril 2016

Date d'affichage: vendredi 23 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 11 (Quorum : 6)

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres absents ayant donné procuration : 1

Nombre de membres absents excusés : 0

L'An deux mille seize et le 28 avril, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GANDI Florent, maire.

Présents : M. BEHNCKE Raoul, Mme BOULLÉ Valérie, Mme BOUYSSOU Béatrice, M. CHEVALIER Lionel, M. FERRARI Jean-Marie, M. GANDI Florent, Mme LACOUSSE Nathalie, M. LAVAL Gérard, Mme MILOT Marie-Claude, M. ROUSSEL Daniel, M. SOUFFLET Bernard

Procurations : Mme BOUYSSOU Béatrice donne pouvoir à M. GANDI Florent

DELIBERATION 276 : DEMANDE DE SUBVENTION FSIPL AUPRES DE L'ETAT POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente le projet de construction d'un bâtiment scolaire dont le coût total estimé est de 495 000€ pour une surface au sol de 300m².

PLAN DE FINANCEMENT		
Total HT		495 000,00 €
Etat FSIPL	40,00%	198 000,00 €
Conseil Départemental	25,00%	123 750,00 €
Autofinancement		73 250,00 €
Emprunt		100 000,00 €
% part communale	35,00%	173 250,00 €

A la majorité des présents, 10 voix pour, 1 voix contre, le conseil approuve cette demande de subvention et autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires.

DELIBERATION 277 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SCOLAIRE.

Monsieur le Maire présente le projet de construction d'un bâtiment scolaire dont le coût total estimé est de 495 000€ pour une surface au sol de 300m².

PLAN DE FINANCEMENT		
Total HT		495 000,00 €
Etat D.E.T.R	40,00%	198 000,00 €
Conseil Départemental	25,00%	123 750,00 €
Autofinancement		73 250,00 €
Emprunt		100 000,00 €
% part communale	35,00%	173 250,00 €

A la majorité des présents, 10 voix pour, 1 voix contre, le conseil approuve cette demande de subvention et autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires.

A Saint André d'Olérargues, le 28 Avril 2016
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le maire
Florent GANDI

